



**ACADÉMIE
DE LILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CONSEIL ACADÉMIQUE DES LANGUES RÉGIONALES

28 juin 2022

Ordre du jour

1. Installation du conseil académique des langues régionales
2. Organisation de l'enseignement en langues et cultures régionales
3. Les ressources humaines
4. La communication sur les langues régionales
5. L'enseignement du Flamand Occidental
6. L'enseignement du Picard

Conseil académique des langues régionales

Son rôle

- Participer à la définition et à l'actualisation régulière de la carte académique des langues.
- Veiller à la diversité des modes d'enseignement des langues et cultures régionales, tant en termes de sites d'enseignement sur un même territoire que de continuité, de l'école primaire au lycée.
- Consulter les projets de mise en place d'un enseignement bilingue dans les écoles et sections de langues régionales des collèges et des lycées décidés par le Recteur.
- Donner son avis sur les actions de formation initiale et continue spécifiques engagées par l'académie.

Il se réunit à minima deux fois par an.

Organisation des enseignements en langues et cultures régionales

Dans le premier degré

Sur la base du volontariat des jeunes et des familles.

Cibler l'enseignement sur le CP et le CM1 pour commencer à construire une continuité d'apprentissage.

Objectif : mise en place progressive d'une initiation au Picard et au Flamand Occidental permettant d'atteindre le niveau A1/A1+ en fin de cycle 3.

- Enseignement sur le temps scolaire.
- Une séance de 45 minutes par semaine (l'autre séance étant dédiée à l'apprentissage de l'anglais).
- Intégrer la découverte des cultures Flamandes Occidentales et Picardes à d'autres enseignements (histoire du patrimoine, géographie...).

Organisation des enseignements en langues et cultures régionales

Dans le second degré, en collège

Sur la base du volontariat des jeunes et des familles.

Poursuite du cycle 3 et montée pédagogique au cycle 4.

Objectif : développement progressif de l'apprentissage du Picard et du Flamand Occidental visant à atteindre le niveau A2 en fin de 3ème.

- Niveau 6^{ème} : Une séance de 60 minutes par semaine hors temps scolaire.
- Niveaux 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} : Une séance de 60 minutes par semaine.
 - ✓ A court terme : poursuivre pour les élèves engagés, l'enseignement sous forme d'atelier facultatif hors temps scolaire.
 - ✓ A moyen terme : étudier la possibilité de dispenser l'apprentissage des langues régionales dans l'horaire scolaire en l'intégrant à l'option LCE en articulation avec l'anglais, l'allemand ou le néerlandais.

Organisation des enseignements en langues et cultures régionales

Dans le second degré, en lycée professionnel

Poursuite de l'expérimentation initiée pour le Flamand Occidental.

Objectif : offrir aux élèves de la voie professionnelle une initiation progressive au Flamand Occidental au regard de perspectives d'insertion professionnelle dans des entreprises frontalières et leur permettant d'atteindre le niveau A1+/A2.

- Enseignement facultatif pour les élèves volontaires à raison d'une séance de 60 minutes par semaine.
- Rentrée 2021 : expérimentation en Terminale professionnelle.
- Rentrée 2022 : initiation à partir de la classe de Seconde Professionnelle.

Organisation des enseignements en langues et cultures régionales

En l'absence de programmes, quel cadre pour évaluer les apprentissages ?

Référentiel Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/164/langues-vivantes-cycles-2-3-et-4>

Le référentiel cycle 3 a été adapté pour le Flamand Occidental cette année.

Le travail est à réaliser pour le Picard.

Les ressources humaines

Objectif 1 : Identifier et recruter des enseignants titulaires ou contractuels

- **Lancement d'un appel à candidature le 11 mai 2022 pour recruter des enseignants pour l'enseignement du Picard et du Flamand Occidental**
 - ✓ Offres diffusées sur le site académique, LinkedIn, Iprof et relayées par l'ARLP et l'ILRF
- **En date du 9 juin : 6 candidatures dont 5 en Picard**
- **Commission de recrutement : 30 juin 2022**
Béatrice Briard + Expert ARLP et ILRF

Les ressources humaines

Objectif 2 : construire un parcours de formation débouchant sur une habilitation académique à enseigner le picard ou le Flamand Occidental

- Mise en place de deux groupes de travail (Picard et Flamand occidental) composés de :
 - ✓ Ecole Académique de la Formation Continue
 - ✓ Représentants des corps d'inspection 1^{er} et 2nd degrés
 - ✓ CANOPE
 - ✓ ARLP et ILRF
- ➔ Groupe de travail sur le Picard :
- ➔ Groupe de travail sur le Flamand Occidental :

Un parcours de formation interdegré, commun aux deux LVR

Public : les enseignants.

- Le format envisagé serait de 21 heures:
 - ✓ Didactique de l'enseignement des langues : 6 h
 - ✓ Enseignement de la langue régionale : 9 h
 - ✓ Conception de repères de progressivité : 9 h
- Parcours qui pourrait être mutualisé avec l'académie d'Amiens.

La communication sur les langues régionales

Juin 2022 :

- Mise en place d'une rubrique dédiée sur le site académique
- Production et diffusion d'une plaquette d'information pour chaque langue régionale
 - ✓ L'Agence Régionale de Langue Picarde et l'Institut de la Langue Régionale Flamande proposent chacun un projet de plaquette de communication à destination des jeunes et des familles.
 - ✓ Le service communication de l'académie adapte les plaquettes à la charte académique
 - ✓ L'académie diffuse les plaquettes en direction des territoires ciblés auprès des écoles et établissements.

L'enseignement du Flamand Occidental Expérimentation 2021-2022

- Deux écoles, Salengro de Wormhout et Thyl l'Espiègle de Cassel auprès de 62 élèves de CM1 et CM2 ;
- Collège Robert le Frison de Cassel auprès de 10 élèves de 6^{ème} (+ cohorte 4^{ème} et 3^{ème} de l'expérimentation antérieure) ;
- LP Monts de Flandres à Hazebrouck auprès de 18 élèves de terminale professionnelle.

1 chargé de mission académique en charge de l'accompagnement pédagogique et supervision des intervenants.

2 intervenants extérieurs

- ✓ Démarrage de l'expérimentation en cours d'année (déc 21 / janv 22)
- ✓ Les intervenants insistent sur le fait qu'il s'agit « d'élèves très motivés, dont le choix est le plus souvent lié au vécu personnel ».

L'enseignement du Flamand Occidental Perspectives 2022-2023

Poursuite de l'action engagée à la rentrée 2021 :

- Ecoles Salengro de Wormhout et Thyl l'Espiegle de Cassel
- Collège Robert le Frison de Cassel : 6^{ème} + montée pédagogique 5^{ème}
- LP Monts de Flandres à Hazebrouck : Terminale + 2^{nde} professionnelle

Ouverture en CM1 et CM2 :

- Ecoles Jan de Belle, Thyl/Decoster et Pasteur à Bailleul
- Ecole Jean Moulin à Wormhout
- Ecole Lamartine à Bergues
- Ecole Marcel Aymé à Crochte

Ouverture en CP et CM1

- Ecole Jean Jaurès, Harnes (62)
- Ecole Jean Rostand, Berck (62)
- Ecole Ferry, Aulnoye les Valenciennes (59)
- Ecole Zola, Aulnoye les Valenciennes (59)